

## Les sapeurs-pompiers vont au feu face à leur obligation vaccinale

Article rédigé par *medias-presse.info*, le 20 juillet 2021

Source [*medias-presse.info*] La Fédération Autonome des Sapeurs-Pompiers, principal syndicat des sapeurs-pompiers, se voulant apolitique, communique :

"Suite au discours du président de la République Emmanuel Macron, notre Fédération s'oppose avec la plus grande fermeté à l'atteinte aux libertés individuelles que pose le principe de l'obligation vaccinale des sapeurs-pompiers, sous peine de sanctions.

Si nous ne sommes pas contre le vaccin, le fait de le rendre obligatoire pour les personnels soignants constitue une atteinte grave aux libertés individuelles.

En effet, si certaines personnes, plus vulnérables, ont plus de risque de développer une forme grave du virus, cela ne doit pas concourir à l'obligation vaccinale de tous.

**AUSSI DISPROPORTIONNEE QUE CONTROVERSEE, CETTE OBLIGATION VACCINALE AURAIT PU ETRE EVITEE... EN DEMOCRATIE, LE LIBRE CHOIX DE CHACUN DOIT ETRE PRESERVE !!!**

Cette décision à la hâte montre une fois de plus l'absence de reconnaissance de notre gouvernement envers notre profession, en tous points hors-norme : que ce soit dans le temps de travail imposé dans le plus grand irrespect de la santé et de la sécurité des sapeurs-pompiers, dans notre déroulement de carrière, dans notre système de cotisation et sur-cotisation retraite, dans l'application des textes de la Fonction Publique Territoriale ... et maintenant, dans notre carnet de vaccination, hors-norme également !

**NOTRE METIER MERITE UNE VERITABLE RECONNAISSANCE !!!"**